

 <p>utbm université de technologie Belfort-Montbéliard</p> <p><i>Humanités</i></p> <p>UTBM F 90010 Belfort Cedex tél. 03.84.58.31.75 fax. 03.84.58.31.78 e-mail <prénom.nom>@utbm.fr http://www.utbm.fr</p>	<p>GE 07</p> <p>Gestion financière et de l'investissement</p> <p>Deuxième partiel</p> <p>Durée : 1 heure 30 + 5 minutes de lecture des questions</p>
<p>Christian GIRARDOT</p>	<p>Mardi 18 juin 2013</p>

Le sujet comporte six dossiers. Les six dossiers sont indépendants. Toutes les questions sont indépendantes. Vous disposez des annexes suivantes :

- Annexe 1 : extrait du plan de comptes permettant de traiter tous les enregistrements demandés
- Annexe 2 à compléter et à restituer avec la copie : Bilan passif (tableau DGFIP n° 2051)
- Annexe 3 à compléter et à restituer avec la copie : Compte de résultat – 1^{ère} partie (tableau DGFIP n° 2052)

Consignes :

- *Les documents de cours, les documents de TD, les ordinateurs portables, les tablettes et les téléphones mobiles ne sont pas autorisés.*
- *Les annexes ne servent qu'à traiter les questions spécifiées.*
- *Vous signerez chaque copie utilisée et la première page des annexes restituées.*
- *Vous veillerez à la présentation de la copie.*
- *Vous séparerez distinctement les différents dossiers.*
- *Vous n'utiliserez ni le stylo rouge, ni le crayon de papier.*

Rappel : *L'unité monétaire en vigueur en France est l'euro et sa déclinaison le centime d'euro.*

ANNEXE 1

Extrait du plan de comptes commun à tous les enregistrements demandés

Numéros des comptes	Intitulés des comptes
101	Capital social
1041	Primes d'émission
110	Report à nouveau créditeur
119	Report à nouveau débiteur
120	Résultat de l'exercice créditeur
129	Résultat de l'exercice débiteur
...	...
131	Subvention d'investissement
145	Amortissements dérogatoires
...	...
161	Emprunts obligataires convertibles
163	Autres emprunts obligataires
164	Emprunts auprès des établissements de crédit (emprunts bancaires)
1671	Emprunts et dettes assortis de conditions particulières
1674	Avances conditionnées
...	...
205	Concessions, brevets et droits similaires
213	Constructions
215	Installations techniques, matériel et outillage industriels
...	...
261	Autres participations
...	...
401	Fournisseurs
404	Fournisseurs d'immobilisations
...	...
4411	État – Subventions d'investissement à recevoir
443	État – Opérations particulières
44566	État – TVA déductible sur autres biens et services
44562	État – TVA déductible sur immobilisations
44571	État – TVA collectée
4563	Actionnaires – Versements reçus sur augmentation de capital
462	Créances sur cessions d'immobilisations
...	...
503	Valeurs mobilières de placement
512	Banque
...	...
701	Ventes de produits finis
707	Ventes de marchandises
72	Production immobilisée
740	Subventions d'exploitation
...	...

1^{er} dossier

« ProxiAD change d'actionnaires et affiche de nouvelles ambitions », Olivier Ducuing, *Les Échos*, lundi 7 janvier 2013

Travail à faire :

1. Définir simplement ce qu'est un fonds d'investissement [1 point].
2. Enregistrer début janvier 2013 – selon la technique du livre-journal – dans le système d'information du fonds d'investissement GIMV France la valeur des titres ProxiAD acquis par GIMV France. On supposera que les titres acquis ont été payés par virement bancaire [1 point].
3. À partir des informations disponibles dans le texte, quelles informations ne donne pas le compte de résultat de la société ProxiAD alors qu'elles seront indispensables aux nouveaux managers [1,5 point] ?

2^e dossier

« PMS Industrie expert en levage », Monique Clémens, *Les Échos*, mardi 8 janvier 2013

Travail à faire :

1. À partir des informations disponibles dans le texte, compléter les lignes du compte de résultat – 1^{ère} partie (tableau DGFIP n° 2052) de la société PMS (annexe 3 à restituer avec la copie) [1 point].
2. Enregistrer courant octobre 2012 – selon la technique du livre-journal – dans le système d'information de la société PMS Industrie le coût de production de la machine conçue en interne et destinée à fabriquer des estropes grelinées. Une telle machine, si elle avait été acquise auprès d'un fournisseur, aurait été assujettie au taux normal de TVA de 19,6 %. Aucun de problème de déductibilité de la TVA ne se pose quant à la réalisation en interne d'une telle machine [2 points].

3^e dossier

« La société française Imediapp lève dix millions d'euros », Nicolas Rauline, *Les Échos*, vendredi 18 janvier 2013

Travail à faire :

1. Comment appelle-t-on un fonds d'investissement tel qu'Iris Capital [0,5 point] ?
2. À quel stade du capital-risque intervient le fonds d'investissement Iris Capital [0,5 point] ?
3. Si l'on retient l'hypothèse basse de chiffre d'affaires prévisionnel pour 2013, quel devrait être le taux de croissance du chiffre d'affaires (*versus* 2012) à la clôture de l'exercice 2013 [0,5 point] ?
4. Quel est le principal type de charges supporté par une société telle qu'Imediapp [0,5 point] ?

4^e dossier

« Le FSI soutient Naturex », Paul Molga, *Les Échos*, vendredi 18 janvier 2013

Travail à faire :

1. Définir simplement ce que sont les obligations convertibles [1 point].
2. Définir simplement ce qu'est le FSI. Attention ! La traduction du sigle ne constitue pas une définition [1 point].
3. Enregistrer au 15 janvier 2013 – selon la technique du livre-journal – l'émission des obligations convertibles dans le système d'information du groupe Naturex [1 point].
4. Quelles sont les causes qui peuvent expliquer que « *le cours de Bourse ne reflète pas la valeur actuelle* » du groupe Naturex [1,5 point] ?

5^e dossier

« Aluroy étoffe ses équipements et son catalogue de produits », extrait, Didier Hughe, *Les Échos*, mercredi 6 février 2013

Travail à faire :

1. Enregistrer courant décembre 2012 – selon la technique du livre-journal – dans le système d'information de la société Aluroy la facture liée à l'extension des ateliers. Les travaux réalisés relèvent du taux normal de TVA de 19,6 %. Aucun de problème de déductibilité de la TVA ne se pose quant à la réalisation de tels travaux [1 point].
2. Enregistrer courant janvier 2013 – selon la technique du livre-journal – dans le système d'information de la société Aluroy la facture liée à l'acquisition des nouveaux équipements industriels. Par simplification, on considérera que tous les équipements sont acquis auprès du même fournisseur. Ces équipements relèvent du taux normal de TVA de 19,6 %. Aucun de problème de déductibilité de la TVA ne se pose quant à l'acquisition de tels équipements industriels [1 point].
3. Enregistrer début février 2013 – selon la technique du livre-journal – dans le système d'information de la société Aluroy la notification reçue de la subvention accordée par le Conseil régional de Franche-Comté à la société Aluroy [1 point].

6^e dossier

« Spineway se tourne vers Alternext », Vincent Charbonnier, *Les Échos*, mardi 12 février 2013

Travail à faire :

1. Définir simplement ce qu'est Alternext [1 point].
2. Enregistrer – selon la technique du livre-journal – dans le système d'information de la société Spineway l'augmentation de capital lancée le 13 février 2013. La valeur nominale de l'action représente 0,1 euro. L'enregistrement du versement des fonds n'est pas demandé [1,5 point].
3. Compléter le tableau DGFIP n° 2051 – Bilan passif après réalisation de l'augmentation de capital (annexe 2 à compléter et à restituer avec la copie). Avant l'augmentation de capital, le capital social était constitué de 2 800 500 actions [1 point].
4. Sur quelles dépenses peuvent porter les besoins d'investissement de cinq millions d'euros [0,5 point] ?

ProxiAD change d'actionnaires et affiche de nouvelles ambitions

Olivier Ducuing, *Les Échos*, lundi 7 janvier 2013

Une nouvelle ère s'ouvre pour ProxiAD. Cette SSII, fondée en 1997, dont le siège social se situe à Paris est devenue au fil des ans une référence dans son secteur, avec en 2012, un chiffre d'affaires de 31 millions d'euros pour 500 salariés. L'agence la plus importante se situe à Lille (Nord), mais le groupe est présent dans quatre autres villes (Lyon, Nantes, Rouen et Strasbourg) et possède une filiale en Bulgarie. Il est présent dans les métiers de l'assistance technique, des projets au forfait, des systèmes d'information décisionnels et des technologies objet, Java et JEE. Il revendique « *une des meilleures rentabilités du secteur* ».

Deux des trois associés historiques (Jérôme Gratien et Pierre Vallet) de ProxiAD ont choisi de vendre leurs actions, et ce sont deux professionnels des services informatiques, Éric Rozanès et Stéphane Lévy (ils ont créé la SSII Datavance en 1990 et l'ont revendue en 2008 au groupe suisse Adecco), qui reprennent le flambeau. Ils investissent de manière significative dans cette reprise, au côté du fonds d'investissement belge GIMV France. Ce dernier devient l'actionnaire principal de la SSII ProxiAD, dans laquelle il investit 6 millions d'euros, tandis que le fonds d'investissement parisien UI Gestion, qui détenait 25 % des titres, se retire totalement. Parmi les anciens actionnaires, seul Raymond Vens conserve une petite part du capital social.

Les nouveaux actionnaires de ProxiAD misent sur un doublement de l'activité en quatre ou cinq ans, qui devrait s'accompagner de celui du nombre de salariés. « *La région parisienne ne représente que 12 % de l'effectif de ProxiAD, alors que c'est 75 % du business des services informatiques en France. Or nous connaissons très bien le marché parisien* », argumente Stéphane Lévy, nouveau président. Les dirigeants comptent aussi s'appuyer sur le maillage géographique pour se développer, en particulier sur les agences de Lille et Rouen. L'entité bulgare, qui emploie 120 personnes, jouera également un rôle accru pour mieux répondre aux contraintes budgétaires des clients grands comptes. ProxiAD compte aussi élargir son spectre de clients, aujourd'hui très orienté vers la banque, l'assurance et la grande distribution, vers de nouveaux champs comme les télécommunications et les médias interactifs. Si cette croissance doit être avant tout organique, Stéphane Lévy n'exclut pas une acquisition pour gagner plus rapidement des clients stratégiques.

PMS Industrie expert en levage

Monique Clémens, *Les Échos*, mardi 8 janvier 2013

En 2004, lorsqu'à eux quatre ils ont racheté à son fondateur l'entreprise qui les employait, PMS Industrie venait d'ouvrir une filiale de production en Tunisie. Frédéric Bianchi, Patrick Desforet, Joaquim Ribeiro et Hervé Ragondet voulaient avant tout réussir la reprise de cette société, installée depuis sa création en 1985 à Rang (Doubs). Spécialisée dans la fabrication de sangles et élingues (accessoires de levage terminés par des composants métalliques), elle était déjà le leader français des solutions de levage. « *Fabricant de services* », préfère dire Frédéric Bianchi, aujourd'hui directeur général, en évoquant la réactivité de PMS – 30 % du chiffre d'affaires est réalisé sur des ventes conclues en moins de 24 heures –, les recherches du bureau d'études (onze brevets déposés) ou le dispositif original destiné à soulever des *pipelines* au Moyen-Orient et au Kazakhstan.

La transmission de l'entreprise sécurisée, la nouvelle équipe dirigeante s'est orientée vers l'exportation. PMS Industrie emploie aujourd'hui 90 salariés répartis dans la conception et la fabrication de sangles et élingues métalliques, textiles et parfois recouvertes de polyuréthane, destinés à différents marchés industriels. L'entreprise franc-comtoise fournit les spécialistes du levage et ne connaît pas la destination finale de ses produits, mais découvre par hasard leur utilisation : un bateau du Vendée Globe récemment, une statue du sculpteur César (1921-1998) un peu avant...

Dans l'atelier textile, qui représente 70 % du chiffre d'affaires total en 2012 (13,5 millions d'euros dont 20 % à l'exportation), la couleur des élingues indique le poids qu'elles peuvent supporter. Dans l'atelier dédié aux systèmes métalliques (câbles ou chaînes), une machine conçue en interne et mise en service en octobre 2012, d'un coût de production de 300 000 euros H.T., fabrique des estropes grelinées [Technique spécifique permettant de réaliser des élingues en câble, Ndr], capables de soulever des charges jusqu'à 160 tonnes. « *Jusque-là, ce type d'élingue était produit manuellement. Notre machine doit nous permettre de prendre des marchés qui nous avait échappés* », poursuit le dirigeant qui, avec ses trois associés, constitue progressivement un petit groupe industriel. À la filiale tunisienne, s'est ajoutée une usine de fabrication au Portugal en 2008, puis une autre en Italie en 2010. Et en ce début 2013, PMS s'installe aux Émirats Arabes Unis.

La société française Imediapp lève dix millions d'euros

Nicolas Rauline, *Les Échos*, vendredi 18 janvier 2013

C'est la première grosse levée de fonds de l'année en France. La société Imediapp a levé dix millions d'euros auprès du fonds d'investissement Iris Capital, fonds créé conjointement par l'opérateur téléphonique Orange et le groupe publicitaire Publicis. La prise de participation reste cependant « *largement minoritaire* » et valorise Imediapp plusieurs dizaines de millions d'euros.

La société Imediapp, fondée en 2008, propose une plate-forme baptisée AppGratis mettant en avant tous les jours une application mobile différente. Celle-ci, payante en temps normal, est alors gratuite pendant 24 heures. « *Nous accompagnons le décollage du marché des applications. Le nombre d'applications disponibles pour le grand public est gigantesque [775 000 sur l'AppStore d'Apple, plus de 700 000 sur Google Play, Ndr], il y a un vrai besoin d'organisation, les internautes doivent être guidés* », explique Simon Dawlat, vingt-huit ans, cofondateur et gérant d'Imediapp. La jeune société française propose aux marques et développeurs d'applications une large exposition : sa plate-forme compte sept millions d'utilisateurs à travers le monde, dont un tiers en France, et deux millions de personnes se connectent au service tous les jours.

Grâce à cette exposition, certaines applications ont été téléchargées jusqu'à 500 000 fois. Les marques paient pour profiter de ce type de campagne et Imediapp a généré l'an dernier un chiffre d'affaires de neuf millions d'euros. Pour 2013, Simon Dawlat table sur des revenus compris entre 22 et 25 millions d'euros. « *La société est rentable et le taux de marge est élevé* », assure Simon Dawlat. L'objectif est d'atteindre les vingt millions d'utilisateurs avant la fin de l'année. Pour cela, Imediapp compte sur l'internationalisation. Présent aux États-Unis depuis quelques jours, AppGratis figure déjà parmi le Top 5 des applications les plus téléchargées et compte 300 000 utilisateurs. Avec cette levée de fonds, Imediapp va notamment ouvrir des agences à New York et San Francisco, en plus de ses implantations à Barcelone et São Paulo. Au siège parisien, Imediapp va recruter une quarantaine de salariés pendant l'année 2013 et doubler ainsi ses effectifs. « *La France dispose des meilleurs ingénieurs, affirme Simon Dawlat. Et nous recherchons tous les profils : commerciaux, spécialistes du marketing mobile, responsables de contenus éditoriaux...* ».

Le FSI soutient Naturex

Paul Molga, *Les Échos*, vendredi 18 janvier 2013

Plutôt que de faire appel au marché financier pour poursuivre sa politique de croissance externe (douze acquisitions en douze ans), le groupe Naturex (300 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2012), basé à Avignon (Vaucluse), a choisi de réserver à deux investisseurs l'émission d'obligations convertibles. Le FSI a souscrit à hauteur de douze millions d'euros et le fonds d'investissement français Salvepar pour six millions d'euros. « *Notre cours de Bourse [Exemple : 59,27 euros le vendredi 31 mai 2013, Ndr] ne reflète pas la véritable valeur de notre entreprise*, explique son président Thierry Lambert. *Avec cette opération, nous nous mettons en capacité de procéder à de nouvelles acquisitions* ». Depuis sa dernière augmentation de capital intervenue en 2011, le groupe Naturex a quasiment consommé les 48,8 millions d'euros qu'il avait levés pour financer l'acquisition de quatre nouvelles entreprises et les différents investissements industriels afférents. Sa croissance organique a également été très rapide : la société a multiplié son chiffre d'affaires par 25 en douze ans.

« *La fragmentation du marché mondial des ingrédients naturels [Seule, une dizaine d'entreprises ont une taille critique suffisante, Ndr] offre de nombreuses opportunités d'acquisition* », poursuit Thierry Lambert. En s'emparant dernièrement de la petite société américaine Decas, le groupe Naturex est par exemple devenu le leader mondial des extraits et poudres d'airelles. Depuis sa création, le groupe s'est constitué un catalogue d'environ 500 plantes. Un cinquième constitue des spécialités exclusives dont « raffolent » ses 2 000 clients, de l'industrie agroalimentaire à la cosmétique en passant par la pharmacie. « *Il reste encore beaucoup à explorer pour satisfaire leur demande constante de nouveautés* », raconte Thomas Devedjian, directeur des investissements au FSI.

Aluroy étoffe ses équipements et son catalogue de produits

Extrait, Didier Hughe, *Les Échos*, mercredi 6 février 2013

La société Aluroy (5,2 millions d'euros de chiffre d'affaires attendu à fin mars 2013, quarante salariés) vient d'achever un programme immobilier d'investissement de deux millions d'euros H.T. sur son site industriel de Gray (Haute-Saône). Cette entreprise franc-comtoise, spécialisée dans les fermetures en aluminium (volets, portails, brise-soleil, persiennes, pergolas et volets de toit), a confié à une entreprise locale du BTP, l'extension de 2 000 m² de ses ateliers, ce qui porte dorénavant la surface totale à 5 000 m².

« *Nous rentrons par ailleurs pour un million d'euros H.T. de matériels* », ajoute Joseph Chaveca, directeur adjoint de l'entreprise. Parmi les nouveaux équipements acquis, figurent deux centres d'usinage cinq axes, l'un dédié aux volets roulants, l'autre aux portails, ainsi qu'une cabine de peinture, opération qui était auparavant sous-traitée. Ce renforcement du parc de machines est soutenu par une subvention du Conseil régional de Franche-Comté de 250 000 euros (non assujettie à la TVA). Ces nouvelles machines permettront d'accroître de 20 à 25 % la productivité et d'étoffer la gamme de produits. Tous ces investissements nécessiteront par ailleurs le recrutement de quatre à cinq personnes.

[...]

Spineway se tourne vers Alternext

Vincent Charbonnier, *Les Échos*, mardi 12 février 2013

Huit ans après sa création, la société Spineway s'introduit demain sur Alternext, afin de lever un peu moins de 4,9 millions d'euros. Cette opération s'effectue par le placement auprès des épargnants de 652 153 actions nouvelles émises au prix unitaire de 7,47 euros. Après cette opération financière, la société lyonnaise restera contrôlée à plus de 80 %, à parité, par ses deux fondateurs, Stéphane Le Roux et Philippe Laurito. « *Cette entrée en Bourse va nous permettre d'accélérer le développement de notre société spécialisée dans les implants et les instruments chirurgicaux pour le traitement des pathologies de la colonne vertébrale* », explique Stéphane Le Roux. La société Spineway avait jusqu'à présent autofinancé sa croissance annuelle de 30 % en moyenne. Elle a d'ailleurs reçu le label Oséo Excellence et le 1^{er} prix du Trophée Deloitte Fast 50.

Respectivement médecin généraliste de formation et homme de marketing, Stéphane Le Roux et Philippe Laurito possèdent quinze ans d'expérience dans le secteur médical. La conception des implants et des instruments chirurgicaux innovants est assurée par des chirurgiens, en étroite collaboration avec les cinq ingénieurs R&D qu'emploie Spineway, qui par contre, sous-traite leur fabrication à une quinzaine d'entreprises françaises. « *En étant basé à Lyon, nous bénéficions de la proximité du tissu industriel de Saint-Etienne (Loire) et de la vallée de l'Arve (Haute-Savoie), ainsi que de nombreuses écoles d'ingénieurs* », soulignent les fondateurs de Spineway. L'entreprise réalise déjà 95 % de son chiffre d'affaires dans une quarantaine de pays. Mais Spineway veut encore accroître sa présence au Brésil, en Chine, aux États-Unis et en Inde. Ses besoins d'investissement se chiffrent à cinq millions d'euros pour les quatre prochaines années.

ANNEXE 2 à compléter et à restituer avec la copie Bilan passif – Tableau DGFIP n° 2051



N° 10938 * 15

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2013

@internet-DGFIP

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Février 2011 - 126 005

N° 2051 - IMPRIMERIE NATIONALE

Désignation de l'entreprise _____		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EK"/>)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="BI"/>)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EJ"/>)	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	
	Subventions d'investissement	DJ	
Provisions réglementées *	DK		
TOTAL (I)	DL		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px; border: 1px solid black;" type="text" value="EI"/>)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	
	Dettes fiscales et sociales	DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	
	Écarts de conversion passif * (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	EB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

ANNEXE 3 à compléter et à restituer avec la copie
Compte de résultat 1^{ère} partie – Tableau DGFIP n° 2052



N° 10167 * 17
 Formulaire obligatoire (article 53 A
 du Code général des impôts)

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2013
 @internet-DGFIP

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
Désignation de l'entreprise :					Néant <input type="checkbox"/>	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue	biens *	FD	FE	FF	
		services *	FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL		
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW		
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX		
	Salaires et traitements *			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	
opérations en numéraire	Bénéfice attribué ou perte transférée *			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (IV - VI)					GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	

N° 2052 - IMPRIMERIE INTERNATIONALE - Février 2013 - 120-497